

SEANCE PLENIERE DU 1^{er} DECEMBRE 2023

Accroître la résilience du Rhin supérieur face au risque cyber

Le Conseil Rhénan, lors de sa séance plénière du 1^{er} décembre 2023 et sur proposition de la Commission Economie – Marché du travail – Santé,

1. considère la sécurité des systèmes informatiques comme un enjeu essentiel d'une société toujours plus numérique et interconnectée ;
2. constate que la cybermenace s'accélère, se professionnalise et se généralise à tous les acteurs qui ne disposent pas toujours des connaissances ni des ressources nécessaires pour assurer un niveau de cybersécurité suffisant ;
3. souligne le manque de main d'œuvre qualifiée qui touche le domaine de la cybersécurité, un enjeu partagé par l'ensemble des territoires du Rhin supérieur ;
4. relève que les cyberattaques ont des conséquences financières, économiques et en termes d'image, lourdes, qui peuvent rapidement mettre en péril la structure victime ;
5. note que la cybersécurité constitue un enjeu transfrontalier compte tenu de l'interdépendance des économies et des bassins de vie et du caractère sans frontière de la cybermalveillance ;
6. salue les différentes stratégies et mesures mises en œuvre aux niveaux européen, français, allemand et suisse, tout comme au niveau régional, notamment par la Région Grand Est et le Bade-Wurtemberg, qui convergent vers plus de cyberrésilience ;
7. remarque néanmoins qu'au-delà de certaines plateformes de coopération transnationales à l'échelle européenne, la coopération transfrontalière en matière de cybersécurité reste encore à approfondir ;
8. demande à ce que des mesures appropriées de prévention, d'accompagnement et d'urgence soient mises en place au bénéfice notamment des particuliers, petites entreprises et acteurs publics de petite et moyenne taille afin de se protéger et de garantir la survie des entreprises et des écosystèmes au sens large ;
9. appelle à intégrer l'initiation à la cybersécurité dans les enseignements scolaires, afin de sensibiliser les élèves et étudiants aux risques existants et d'éveiller leur intérêt pour la thématique dès le plus jeune âge ;
10. invite la Conférence du Rhin supérieur à mettre en place un groupe de travail ou d'experts dédié à la cybersécurité, limité dans le temps et avec un cahier des charges précis, pour mettre en réseau les acteurs de la cybersécurité dans le Rhin supérieur et initier des pistes d'actions communes ;
11. propose à ce groupe de travail ou d'experts d'envisager les pistes d'action suivantes :
 1. développer une connaissance mutuelle du champ d'acteurs, du cadre juridique, des procédures, et des formations cyber dans l'espace rhénan,

2. mettre en place des mécanismes transfrontalier de partage d'information et d'échange de bonnes pratiques structurés,
 3. établir des protocoles ou accords de coopération en cas de risque ou attaque cyber d'ampleur transfrontalière,
 4. veiller à l'impact des relations entre la Suisse et l'Union européenne sur la coopération transfrontalière en matière de cybersécurité ;
12. préconise d'associer les pôles européens d'innovation numérique (EDIH) présents dans la région du Rhin supérieur – EDIH GE (Grand Est) et EDIH AICS (Bade-Wurtemberg) et les acteurs scientifiques dans le domaine de la cybersécurité à cette démarche.

Le Conseil Rhénan adresse la présente résolution :

- en France :
 - à la Préfecture de la Région Grand Est
 - à la Région Grand Est
 - à la Collectivité européenne d'Alsace
 - à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
- en Allemagne :
 - au Gouvernement du Bade-Wurtemberg
 - au Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat
 - au *Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik*
 - à la *Cybersicherheitsagentur Baden-Württemberg*
- en Suisse :
 - à la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest
 - au Centre national pour la cybersécurité
- au niveau européen :
 - à l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité
- au niveau transfrontalier :
 - à la Conférence du Rhin supérieur
 - à l'Assemblée parlementaire franco-allemande
 - au Comité de coopération transfrontalière franco-allemand